



## **Sport et coopération décentralisée : l'exemple de la Bretagne par Emmanuel Mourlet, inspecteur de la Jeunesse et des Sports**

### **La coopération sportive décentralisée avec la province du Shandong en Chine : des perspectives nombreuses mais mal exploitées**

La région Bretagne a signé un accord de jumelage avec le Shandong en 1985, réservant une part remarquable à la voile et aux sports nautiques. Dans un premier temps, les cadres techniques régionaux jeunesse et sports du pôle France de voile de Brest ont été sollicités afin de participer à l'émergence des premières équipes de voile en Chine au début des années 2000, dès que Pékin fut désignée ville olympique pour les Jeux olympiques 2008 et QingDao, ville côtière du Shandong, centre des épreuves de voile. Un programme de formation d'athlètes, de cadres et d'entraîneurs fut mis en place, tant en Chine, à QinDao plus particulièrement, qu'en Bretagne.

Un bilan de cette intervention a mis en évidence :

- les besoins de la Chine dans le domaine sportif, au-delà des sports nautiques, bien qu'il s'agisse d'une des premières provinces sportives de Chine ;
- la qualité des ressources professionnelles de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Bretagne mobilisables dans le domaine de la coopération technique avec l'étranger.

La direction régionale Jeunesse et Sports, le comité régional olympique sportif ( CROS ) de Bretagne et le Conseil Régional ont alors proposé une extension de cette coopération à d'autres disciplines sportives. Le bureau des sports du Shandong est devenu notre interlocuteur. Des rencontres ont été organisées en 2005 et 2006 et progressivement les premiers jalons d'une coopération dans le domaine du sport ont été posés. Une association a été créée pour assurer la coordination des projets : Bretagne-Sports-International ( BSI )

.../...

Quels objectifs cette coopération cherche-t-elle à atteindre ?

Pour les partenaires bretons ( Etat (Jeunesse et sports ) Région et CROS Bretagne), les enjeux de cette coopération sont ambitieux mais concrets. Car de toute évidence, le sport apparaît comme un domaine à part entière de coopération décentralisée pour les pays émergents, où la DRDJS est en mesure de proposer une expertise crédible, voire attrayante.

De plus, un certain nombre d'effets induits sont de plus en plus mis en avant aujourd'hui.

### **Valoriser les savoir-faire bretons**

Pour les Chinois, la France est incontestablement un pays emblématique du sport mondial.

La Bretagne est associée à l'image du cyclisme, des sports d'eau (voile, mais aussi canoë-kayak ou planche à voile ) des courses hors-stade, de la recherche universitaire, y compris médical (plateau technique du professeur Rochcongar). La Bretagne est aussi reconnue pour son savoir-faire dans la construction d'équipements sportifs HQE et dans sa politique d'aménagement du territoire par le sport (V. le RES-Bretagne ). C'est d'ailleurs dans ces domaines que portent les axes de coopération en cours. Ainsi, le bureau des sports du Shandong a embauché quatre entraîneurs de cyclisme, allant au-delà même de nos ambitions d'origine. Une expertise bretonne a aussi été sollicitée en vue de l'aménagement et de l'animation d'un plan d'eau près de la capitale du Shandong, JiNan. Enfin, l'organisation du sport de masse et le lien entre sport, santé et bien-être suscitent de plus en plus l'intérêt des Chinois.

La Bretagne souhaite promouvoir dans les meilleurs délais un certain nombre de disciplines où elle est encore l'une des meilleures (hockey subaquatique, kite-surf...) avant d'autres pays occidentaux.

### **Valoriser l'expertise Jeunesse et Sports**

L'implication de la direction régionale se mesure financièrement, en réservant des crédits du BOP jeunesse, mais surtout humainement en mobilisant plusieurs agents à l'interne (CEPJ, Prof de Sport ) et certains C.T.S. Cette mobilisation a d'ailleurs conduit à réaliser un partenariat spécifique avec le CROS, s'agissant du projet dit «des jeunes officiels bénévoles» qui se sont rendus à Pékin et dans le Shandong à l'occasion des jeux de Pékin ( V. dossier de presse joint dans « lien »). Elle s'est enfin traduite récemment, lors de la réorganisation du service, par la création d'un secteur international à la DRDJS, autour du programme européen jeunesse (PEJA) et de la coopération décentralisée. Cette dernière pourrait, en effet, déboucher sur de nouvelles perspectives de coopération avec Madagascar, le Maroc et la Roumanie, dont des provinces sont jumelées avec la Région Bretagne.

On ne saurait non-plus négliger les retombées pour **l'image de la DRDJS et du ministère** à l'extérieur et notamment auprès du conseil régional de Bretagne, ainsi que le regain d'intérêt et la capacité de mobilisation des agents du service pour un projet nouveau, complexe, inscrit dans la durée, et valorisant son expertise.

### **Profiter de l'excellence chinoise**

Certaines disciplines bretonnes, telle que la gymnastique ou le tennis de table, en se rapprochant du Shandong, doivent bénéficier de l'incontestable excellence de ce pays dans le haut-niveau. Des stages sont d'ores et déjà en cours de préparation dans cette dernière discipline.

.../...

## Renforcer les relations culturelles

Ce rapprochement instaure de véritables relations culturelles entre français et chinois, initie des thématiques d'échange et de coopération créant des rapports d'estime et de confiance ainsi qu'une meilleure compréhension réciproque des us et coutumes de chacun des pays. L'accueil à Rennes de cerfs-volistes de WeiFang, en septembre 2007, a été un temps fort d'échanges. L'envoi en Chine de 40 jeunes Bretons lors des JO de Pékin l'été 2008, accueillis par le bureau des sports du Shandong, est un autre exemple.

Le rapprochement envisagé entre l'Ecole de sport du Shandong et les UFR-STAPS de Bretagne, voire le CREPS, participe directement du développement des relations universitaires et culturelles entre les provinces.

## Renforcer l'image touristique bretonne

Les offices départementaux du tourisme, auxquels nous nous sommes adressés lors des accueils de délégation, ont fait preuve d'un intérêt réel pour cette démarche de coopération sportive. Elle ouvre des horizons nouveaux, dans la perspective d'une offre touristique tournée vers une image dynamique de la Bretagne. Les JO de Londres en 2012 sont un objectif à terme.

## Lier sport et économie

Le volet économique, et tout particulièrement celui du BTP, l'ingénierie de construction, les échanges commerciaux **d'équipements sportifs**, offre des perspectives réelles, sur lesquelles la démarche ne s'est pas encore vraiment attardée faute de temps et de moyens. Il existe une expertise bretonne reconnue à l'échelle nationale que nous n'avons pas encore exploitée auprès des chinois. Le domaine des **sports nautiques**, placé au cœur des échanges avec le Shandong, est un enjeu non seulement sportif, mais aussi économique. Il est envisagé de relancer ce partenariat avec les principales villes côtières de la province chinoise mais aussi avec celles qui disposent d'un plan d'eau. L'expertise bretonne est reconnue mais, à notre sens, insuffisamment organisée. Les allemands tentent toujours de se repositionner à QingDao sur ce créneau; il faut relancer une stratégie à plusieurs niveaux, jusqu'à la dimension économique de construction de bateaux.

## Valoriser la spécificité du mouvement sportif français

L'implication du mouvement sportif dans cette démarche de coopération permet à des **bénévoles de vivre des expériences** humaines extra ordinaires. La coopération n'est plus réservée à des techniciens de collectivités locales et des professionnels mais à des personnes qui s'impliquent dans la vie sociale de tous les jours.

Elle permet de placer le domaine sportif, trop souvent oublié, parmi les supports de coopération décentralisée les plus pertinents pour engager des échanges dans la durée, touchant une population large (bénévoles, pratiquants, jeunes...). Elle doit aussi accompagner le mouvement sportif dans sa nécessaire évolution et adaptation à des enjeux nouveaux et à l'internationalisation des échanges, participant ainsi à la prévention des discriminations.

La spécificité de cette action devrait, du point de vue des partenaires locaux, être mieux connue, voire reconnue, des institutions nationales. Elle devrait également servir d'exemple dans une perspective d'intensification des échanges culturels avec la Chine, complément nécessaire, voire préalable à toute autre coopération.

.../...

## **Développer une expérimentation innovante**

C'est pourquoi l'ambition des fonctionnaires de l'ETAT et de la Région est de proposer une véritable **expérimentation** avec pour objectifs d'étudier les effets que peuvent produire ces échanges localement, tant sur le tissu sportif lui-même, que sur la nature et les contenus du partenariat qu'ils engendrent à l'échelle de la région. Il s'agirait aussi de mettre en évidence la place que peut prendre le domaine du sport dans les échanges culturels et économiques que les collectivités locales instaurent avec les régions étrangères jumelées. Il s'agirait enfin, à terme, de poser le cadre et les modalités d'intervention du mouvement sportif dans ce type de projet.

Un cahier des charges pourrait être rédigé et un comité de pilotage mis en place avec l'appui du service de la coopération décentralisée du ministère des affaires étrangères.

Les JO de Londres 2012 peuvent être une opportunité et un levier privilégié de ce projet. Ils présentent un véritable challenge pour l'ensemble des acteurs socio économiques, culturels et sportifs et devraient provoquer leur mobilisation à tous les niveaux non seulement en Bretagne mais aussi dans les régions françaises prêtes à profiter d'une situation géographique privilégiée.

Emmanuel MOURLET